

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLEE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement pour le PEI
provisoire tenue le 15 octobre 2018 à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Valérie Caron,	Vice-présidente, Parent
Maryse Catudal,	Enseignante
Isabelle Courcy,	Enseignante
Suzanne Forand,	Enseignante
Martin Nadeau,	Enseignant
François Paré,	Parent
Josée Pétrin,	Parent
Aline Richard,	Parent
Pascal Viscogliosi,	Parent
Mylène Gagnon,	Représentante du personnel de soutien, secrétaire
Judith Cusson,	Représentante du personnel professionnel
Madeleine Gauthier,	Élève JH Leclerc
Yassine El-Ouaqaf,	Élève JH Leclerc

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Denis Hudon,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18H50

Madame Josée Beaudry accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

21PEI1819-11

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josée Beaudry présente l'ordre du jour. Mme Judith Cusson annonce qu'elle devra quitter à 20h40.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Maryse Catudal et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-12

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 SEPT

Madame Josée Beaudry demande si des corrections sont nécessaires pour le procès-verbal de la dernière rencontre. M. Denis Hudon

mentionne la correction qui sera faite dans un point ultérieur pour la grille-matières. Mme Judith Cusson demande quelles sont les directives concernant la transmission des informations du *CE PEI* au personnel de l'école. Mme Josée Beaudry explique que le CE approuve officiellement le procès-verbal lors de la rencontre du mois d'après. Pour la décision du changement de nom de l'école, elle spécifie que nous devons attendre la décision du conseil des commissaires.

Il est proposé par Mme Valérie Caron et appuyé par Mme Josée Pétrin et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Josée Beaudry demande si des gens se sont proposés pour ce poste. M. Denis Hudon explique que nous sommes en attente de la réponse d'une dame qui serait intéressée par ce poste.

5. QUESTION DU PUBLIC

Madame Manon Lacas, surveillante à l'Envolée, apporte certains points concernant le port de l'uniforme à l'Envolée ; l'uniforme plaît à certains, il permet un sentiment d'égalité et aide à reconnaître les élèves qui ne sont pas de l'école. Elle aimerait conserver le port du demi-uniforme.

21PEI1819-13 6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Denis Hudon explique ce qu'est ce document. Mme Josée Beaudry ajoute que ce document est comme le code de vie du CE. Mme Judith Cusson aimerait qu'on spécifie, en accord avec ce que dit ce document, l'heure de fin du CE. Il est décidé que l'heure de fin des CE serait 21h00.

Il est proposé par M. Martin Nadeau et appuyé par Mme Judith Cusson et résolu :

QUE le document des règles de régie interne soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-14 7. GRILLE-MATIÈRES POUR L'ANNÉE 2019-2020 – INFORMATION À CORRIGER

Monsieur Denis Hudon fait un ajustement concernant la grille-matières. Il spécifie que la semestrialisation n'aura pas lieu à la 2^e secondaire, mais bien à la 1^{ère} secondaire.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Maryse Catudal et résolu :

QUE la grille-matières soit approuvée avec la correction mentionnée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-15 8. DIPLOMATION DE L'IB POUR TOUS

Monsieur Denis Hudon suggère que les parents soient avisés avant l'inscription de février de la décision du *CE PEI* concernant la diplomation obligatoire, le mode de paiement et la possibilité du remboursement si nécessaire. Il nous présente un tableau de paiement. Cet argent sera géré par un fonds à destination spéciale.

M. Pascal Viscogliosi soulève le point du contrat actuel pour les 1^{er} et 2^e sec, qui ne contient aucune spécification à ce sujet, il se demande si cela reste optionnel pour ces cohortes. Mme Josée Beaudry demande qu'on valide ce point avec la C.S. Une lettre sera envoyée en janvier contenant les modalités de paiement pour la diplomation.

Le premier paiement aurait lieu en septembre. Mme Josée Pétrin croit à ce moment que le sondage ne serait pas nécessaire. Les élèves des 3^e, 4^e et 5^e secondaires pourront décider ou non d'obtenir la diplomation alors que pour les 1^{er} et 2^e secondaires, cette diplomation sera obligatoire.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Isabelle Courcy et résolu :

QU'AUCUN sondage n'ait lieu, mais qu'une lettre soit envoyée aux parents avec les spécifications pour les 5 niveaux de secondaire ainsi que les modalités de paiement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-16 9. NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE - DÉMARCHE À DÉTERMINER

Madame Josée Beaudry mentionne que les commissaires n'ont pu soulever ce point lors de leur dernière rencontre. Monsieur Denis Hudon explique la procédure qu'il doit faire avec la ville et les autres instances pour le changement de nom de l'école.

Un concours pour ce nouveau nom est proposé par Mme Isabelle Courcy. Mme Madeleine Gauthier propose qu'il s'adresse aux élèves PEI et à leurs parents. M. Denis Hudon produira un document qui sera envoyé aux membres du CE pour expliquer la procédure de ce concours.

La prochaine rencontre restera le 12 décembre, ce qui permettra à M. Denis Hudon de débiter la démarche.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Madeleine Gauthier et résolu :

QU'UN concours prenne place pour le nouveau nom de l'école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. DÉPENSES DU PROGRAMME PEI ENVOLÉE ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Pour faire suite à une question sur les dépenses du PEI lors du dernier CE PEI (point no.18), M. Denis Hudon présente les chiffres du budget, incluant le déficit d'environ 2000 \$ pour le PEI. L'argent demandé aux parents est réparti selon les besoins du programme.

21PEI1819-17 11. CODE VESTIMENTAIRE

11.1 Uniforme au quotidien

Les membres du *CE PEI* expliquent tour à tour leur position sur le sujet du demi-uniforme obligatoire. Les avis sont partagés, par contre, les discussions sont empreintes de respect. Le point de la discrimination est soulevé, les avis des deux élèves du *CE PEI* sont également pris en compte. On s'informe aussi aux enseignants sur les impacts possibles de cette décision. Mme Maryse Catudal demande si le personnel sera consulté à ce sujet. Mme Josée Beaudry demande une proposition au *CE PEI* à cet effet.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Aline Richard :

QUE le *CE PEI* décide du port ou non du demi-uniforme.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-18

En accord avec les membres, un vote est pris à main levée concernant le port ou non de l'uniforme :

- Quatre personnes sont pour le port du demi-uniforme;
- Neuf personnes sont contre le port du demi-uniforme;
- Une personne s'abstient.

Il est proposé par M. Martin Nadeau et appuyé par Mme Josée Pétrin et résolu :

QU'IL n'y ait plus de demi-uniforme obligatoire à l'Envolée en 2019-2020.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-19

Pour les sorties et activités du PEI, le polo du programme demeurera obligatoire. Mme Maryse Catudal propose aussi qu'un chandail plus chaud soit disponible pour les élèves. Tous les polos auront la même couleur, qui sera à déterminer plus tard.

Il est proposé par M. Martin Nadeau et appuyé par Mme Isabelle Courcy et résolu :

QUE le demi-uniforme pour les sorties PEI soit obligatoire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-20

11.2 Uniforme lors des cours d'éducation physique

Les membres sont en accord pour le port du demi-uniforme lors des cours d'éducation physique à certaines conditions :

- Le tissu devra être changé pour un tissu de style « Dry fit »;
- Une couleur autre que le gris.

Mme Judith Cusson quitte à 20h50.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Josée Pétrin et résolu :

QUE le demi-uniforme pour les cours d'éducation demeure en vigueur avec les modifications mentionnées ci-dessus.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. CELLULAIRE À L'ÉCOLE

Ce sujet sera reporté lors d'un CE ultérieur.

21PEI1819-21

13. PARTICIPATION DU CE AU « PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) »

Monsieur Denis Hudon explique aux membres du CE PEI que nous avons un comité attiré à ce sujet avec des membres du personnel des écoles de l'Envolée et de JHL. Ce comité travaillera sur les orientations et présentera ses travaux aux deux CE. Il est de la responsabilité de M. Denis Hudon de valider le document avec la C.S., et le CE régulier devra également approuver certains points.

Il est proposé par Mme Valérie Caron et appuyé par M. Pascal Viscogliosi et résolu :

QUE M. Denis Hudon nous présente les points du comité au fur et à mesure que le document prendra forme.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. COMITÉ DE PARENTS

Mme Josée Beaudry explique son rôle en tant que représentante du Comité de parents et parle de leur dernière rencontre. Elle en profite également pour mentionner que certaines décisions prises dans le CE PEI doivent être présentées au CE régulier.

15. CALENDRIER DES RENCONTRES

La prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre.

16. VARIA

Monsieur François Paré demande si on doit s'inscrire pour la formation pour les membres du CE. Mme Josée Beaudry répond que les gens n'ont qu'à se présenter directement sur place. Un rappel doit être fait par Mme Mylène Gagnon.

21PEI1819-22 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H10

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par Mme Valérie Caron:

QUE la séance soit levée à 21H10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry
La présidente

Denis Hudon
Le directeur